

**INTERVENANT-EXPERT**

Date de cette version	21 juillet 2023		
<b>Coordonnées</b>			
Prénom	Serge		
Nom de famille	Pisapia		
Titre professionnel	avocat		
Accréditation(s) IMAQ	<input checked="" type="checkbox"/>	Médiateur(trice)	<input checked="" type="checkbox"/> Arbitre
Autre(s) accréditation(s) (Veuillez préciser titre et organisation)	Médiateur agréé et arbitre agréé par l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada (IAMC) Médiateur accrédité et arbitre accrédité par le Barreau du Québec Médiateur accrédité par l'International Mediation Institute (IMI) Sur le répertoire de la Dispute Resolution Board Foundation (DRBF) (2010-2020)		
Langue(s) parlée(s)	Français, anglais, italien		
Langue(s) écrite(s)	Français, anglais		
Nom de l'organisation	Serge Pisapia Avocat		
Adresse complète	3815 avenue Draper, Montréal, Québec, H4A 2N9		
Téléphone principal	514-484-9225	Autre tél.	
Courriel	serge@sergepisapia.ca	Site web	www.sergepisapia.ca
Lien LinkedIn	sergepisapia		
Taux horaire	500,00 \$		
<b>Éducation : Énumérez les diplômes obtenus, cours ou formations suivis en prévention et règlement des différends (PRD) (maximum 10)</b>			
Titre du cours/formation ou diplôme obtenu	Institution	Date (année)	
Maîtrise en droit (PRD)	Université de Sherbrooke	2008	
Diplôme de 2e cycle de Prévention et Règlement des Différends (PRD)	Université de Sherbrooke	2006	
Formation (40 heures) en arbitrage civil et commercial	Barreau du Québec	2018	
Formation intensive (8 heures) sur la pratique, l'administration et la présidence des « Dispute Review Boards »	Dispute Resolution Board Foundation	2011	
Formation (24 heures) sur la médiation transformative donnée par le professeur Baruch Bush de la faculté de droit de l'Université Hofstra de New York et Me John Peter Weldon	Barreau du Québec	2011	
“East Coast Annual Professional Skills Program”, Mediating Complex Construction Disputes (18 heures)	Straus Institute for Dispute Resolution, Pepperdine University School of Law,	2009	
« The Evolution of the New Lawyer: Enhancing Our Skills as Negotiators and Advocates », (8 heures), Professeure Julie Macfarlane de la faculté de droit de l'Université de Windsor	Groupe de Droit collaboratif du Québec et le Comité de la Justice Participative du Barreau du Québec	2009	
Séminaire de formation sur la médiation en matières civile et commerciale (40 heures), Me Serge Roy, médiateur accrédité	Barreau du Québec	2003	

Énumérez les diplômes obtenus, cours ou formations suivis en droit, génie, architecture, comptabilité, estimation des coûts de construction, ou autre sujet pertinent (autre qu'en PRD) (maximum 10)

Titre du cours/formation ou diplôme obtenu	Institution	Date (année)
Baccalauréat en droit (LL.B)	Université Laval	1977

**Expérience professionnelle :** Veuillez préciser votre expérience professionnelle

Organisation	Titre / fonction	Date (année)
SERGE PISAPIA AVOCAT	Avocat, médiateur et arbitre agréé	2003 à ce jour
BOTH BELLE ROBB LIMITÉE Consultants en services de gestion de la construction, Montréal, Qc, Canada	Consultant principal	2001-2003
LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION PISAPIA LTÉE Entrepreneurs-général et gérants de projets, Montréal, Qc, Canada	Vice-président et Directeur des opérations	1981-2002
McALLISTER, BLAKELY, TURGEON & HESLER Avocats, Montréal, Qc, Canada	Avocat	1978-1980

**Expérience à titre d'arbitre ou de médiateur dans le domaine de la construction et/ou dans le règlement des différends dans le cadre de contrats de construction :** Veuillez fournir les détails de 10 dossiers où vous avez agi comme médiateur(trice) ou arbitre, sans donner d'information confidentielle. **Maximum trois lignes par dossier.**

1. Président du comité de règlement des différends (« Standby Committee ») mis en place par Travaux publics et services gouvernementaux Canada et le consortium Groupe Signature sur le Saint-Laurent chargé du design et de la construction du projet du nouveau pont sur le corridor du Saint-Laurent.
2. Présidé deux (2) médiations-arbitrage (med/arb) et rendu des sentences arbitrales relativement à des différends d'une valeur de 1M\$ et 4.5M\$ entre des sous-traitants et le consortium chargé de la construction, en mode PPP d'un centre hospitalier universitaire à Montréal.
3. « *Expert Determination* » pour un différend de nature déclaratoire entre le Constructeur et le Partenaire Privé relativement à la performance énergétique d'un projet de centre hospitalier d'une valeur de 1,6G\$ réalisé en mode PPP.
4. Design et gestion, avec un ingénieur expert, d'un processus hybride de facilitation et d'expertise menant à une opinion exécutoire intérimaire relativement à une réclamation pour frais de retard de 13M\$ réalisé au cours de l'exécution d'un contrat de 100M\$ faisant partie d'un grand projet public d'infrastructure.
5. Arbitre unique et sentence arbitrale pour un différend de 4M\$ entre un entrepreneur spécialisé en électromécanique et un entrepreneur-général ayant réalisé des travaux en *design build* pour la construction d'un projet de bâtiment public d'une valeur d'un milliard de dollars.
6. Arbitre unique et sentence arbitrale rendue suite une audience de 11 jours pour un différend de 2M\$ relativement à des frais de retard réclamés de part et d'autre entre un entrepreneur-général et une coopérative d'habitation suite à la construction d'un bâtiment résidentiel de 250 logements.
7. Arbitre unique et sentence arbitrale rendue sur une demande de nature déclaratoire sur la nature et la portée d'un contrat pour services professionnels de 12M\$ entre une firme de génie-conseil et une ville relativement aux travaux d'agrandissement et de rénovation d'une usine de traitement d'eau d'une valeur de 80M\$.
8. Arbitre unique et sentence arbitrale rendue dans un différend de 2.5 M\$ entre un entrepreneur spécialisé en travaux maritimes et un entrepreneur-général spécialisé en environnement en lien avec un projet de décontamination réalisé en entreprise conjointe sur le site d'une aciérie sur la Côte-Nord.
9. Arbitre unique et sentence arbitrale relativement à un différend entre le consortium chargé du design et de la construction et un centre de recherche hospitalier relativement au mécanisme de paiement des services prévu à leur entente PPP.
10. Arbitre unique et sentence arbitrale relativement à un différend opposant un consortium et un donneur d'ouvrage public relativement à la conformité de certains travaux de sécurité au programme des besoins de leur entente en PPP pour la construction d'un centre de détention.